



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Israël et territoires palestiniens

Question au Gouvernement n° 2711

[Texte de la question](#)

RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT PALESTINIEN

M. le président. La parole est à M. François Asensi, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. François Asensi. Ma question s'adresse à M. le ministre des affaires étrangères.

À la veille de sa réélection, Benyamin Netanyahou a fait une terrible promesse : lui Premier ministre, jamais l'État palestinien ne verra le jour. Puis il s'est engagé à renforcer la colonisation de Jérusalem-Est, pour que jamais elle ne puisse devenir capitale du futur État palestinien.

Ces propos sont bien plus qu'une provocation : c'est une déclaration de guerre contre le droit international et contre le processus de paix, qui se trouve anéanti. Tout cela démontre que la droite dure israélienne n'a jamais voulu véritablement négocier avec les autorités palestiniennes.

Comme un grand nombre de diplomates, d'intellectuels, de femmes et d'hommes de paix, juifs et arabes, je suis extrêmement préoccupé par cette position. Elle menace dangereusement la stabilité du Moyen-Orient et la sécurité même d'Israël, à tel point que même les États-Unis envisagent de réévaluer leur partenariat avec Israël.

En décembre dernier, après le vote historique de notre parlement pour la reconnaissance de l'État palestinien, vous aviez affirmé qu'il fallait donner une « ultime chance » à ces négociations, assortie d'un délai de deux ans. Cet agenda est désormais caduc. Netanyahou a clairement tué dans l'œuf cette ultime chance et fermé la porte au processus de paix.

Face à cette situation nouvelle, j'aimerais connaître votre réaction.

Vous aviez également pris l'engagement solennel qu'en cas d'échec des négociations, la France prendrait sans délai ses responsabilités. Ne croyez-vous pas que la reconnaissance sans délai de l'État palestinien s'impose enfin ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes GDR, écologiste et RRDP.*)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé des affaires européennes.

M. Harlem Désir, secrétaire d'État chargé des affaires européennes. Monsieur le député, après les élections législatives du 18 mars en Israël, Benyamin Netanyahou a été appelé à constituer un nouveau gouvernement. Nous l'avons félicité et Laurent Fabius a rappelé à cette occasion notre attachement à la solution à deux États. La France est en effet l'amie du peuple israélien et l'amie du peuple palestinien. Pour nous, seule la création d'un État palestinien viable et souverain, vivant dans la paix et la sécurité aux côtés d'Israël dans des frontières sûres et reconnues, en assurant la sécurité d'Israël, permettra une paix durable au Proche-Orient.

Le nouveau gouvernement israélien devra donc prendre rapidement les mesures nécessaires pour relancer des négociations crédibles en vue d'un accord de paix global et définitif. Le Président de la République s'est entretenu en ce sens avec le Premier ministre Benyamin Netanyahou lorsqu'il l'a appelé pour le féliciter le 19 mars.

Sur le fond, notre position n'a donc pas changé depuis le 28 novembre dernier lorsque Laurent Fabius s'est exprimé devant cette assemblée. Il l'a dit ici même, la conséquence logique de notre attachement à la solution des deux États est sans ambiguïté : la reconnaissance de l'État de Palestine n'est pas une faveur, ce n'est pas un passe-droit, c'est un droit. Cette reconnaissance doit intervenir dans le cadre d'un règlement global et définitif du conflit négocié par les deux parties, avec un appui de la communauté internationale selon un calendrier endossé par elle. Nous voulons en effet non une reconnaissance symbolique, mais une solution réelle au conflit du Proche-Orient.

Une telle solution est indispensable, elle est même plus indispensable que jamais lorsque l'on voit le risque terroriste dans cette région. C'est le sens de tous les efforts diplomatiques de la France et de tous les efforts auxquels nous appelons l'Europe et l'ensemble de la communauté internationale. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. François Asensi](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (11^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2711

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires européennes

Ministère attributaire : Affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 mars 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [25 mars 2015](#)